



COVID 19

Situation sanitaire

Note 16 – Livraison de masques chirurgicaux

SGEC/20221/060
23/01/2022

DESTINATAIRES : Directeurs diocésains,
Organisations professionnelles de chefs d'établissements

POUR DIFFUSION AUX CHEFS D'ETABLISSEMENT

POUR INFORMATION : Commission Permanente
Secrétaires Généraux de la Fnogec, du Cneap, de Formiris, de
l'UGSEL et de l'APEL nationale

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Face à l'épidémie liée à la contagion par le variant Omicron, le gouvernement a décidé de fournir à CHAQUE ENSEIGNANT, une boîte de 50 masques chirurgicaux.

La présente note a pour objet de vous communiquer les informations relatives à cette livraison de masques qui, comme les précédentes fournitures de matériels est organisée sur la base d'un lieu de livraison par canton.

Vous souhaitant bonne réception de ces informations que nous vous invitons à transmettre sans délai aux chefs d'établissement, nous vous assurons de notre plus total dévouement.

Yann DIRAISON
Adjoint au Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique

1. LIVRAISON DE MASQUES

Une livraison de masques chirurgicaux aura est en cours dans tous les établissements publics et privés associés à l'Etat par contrat. Ces masques sont destinés aux enseignants.

Il s'agit de masques chirurgicaux. **La dotation est d'une boîte de 50 masques par enseignant.**

Pour l'Enseignement catholique, la livraison se déroule selon la même organisation que celle utilisée pour les précédentes livraisons :

La livraison des masques pour nos établissements est organisée par canton.

Dans chaque canton (ou arrondissement pour les villes de Paris, Lyon et Marseille) un établissement a été désigné « Tête de canton ». C'est cet établissement qui recevra les masques pour l'ensemble des établissements du canton.

Les chefs d'établissement voudront bien se concerter afin d'organiser l'acheminement final vers chaque établissement du canton.

C'est l'établissement scolarisant l'effectif le plus important du canton qui a été désigné « Tête de canton ».

Le fichier transmis au service logistique du Ministère de l'Education Nationale est celui des établissements de l'année scolaire 2021/2022. L'identité des chefs d'établissement et les effectifs d'élèves et d'enseignants ont été

En pièce jointe nous vous communiquons un fichier Excel comportant 2 onglets :

- L'onglet « Livraison par canton » transmis au Ministère de l'Education Nationale. Ce tableau indique, dans la dernière colonne, le nombre de boîtes de masques à livrer dans chaque point de livraison.
- L'onglet « Fichier général » indiquant le regroupement par canton de l'ensemble des établissements de l'Enseignement catholique et la quantité de boîtes qui doit être reçue par chaque établissement.

La livraison intervient, selon les lieux, entre le mardi 25 janvier et le vendredi 28 janvier 2022.

Les calculs ont été effectués à partir des effectifs des seuls enseignants en postes à l'année. Les suppléants ne sont pas pris en compte. Une dotation complémentaire sera disponible auprès des DSDEN selon des modalités que nous vous communiquerons dès que possible.